CIRCULAIRE
Brevet Fédéral Animateur (BFA)

La Ligue Régionale de Tir de Lorraine organise des formations initiales du Brevet Fédéral Animateur (BFA).

Pour cette saison (2026/2027), la Ligue vous propose une session de formation de ce diplôme. Le candidat ou la candidate choisissant cette session devra suivre l'ensemble des dates figurant dans le calendrier.

Session #1 : La session se déroulera en intégralité dans les installations de la Société de Tir de Laxou.
- Adresse : Route du Stade 54520 LAXOU

Date limite d'inscription pour la session #1 : **Dimanche 4 octobre 2026**

Session #2 : La session#2 se déroulera en intégralité dans les installations de la Société de Tir d'Étival-Clairefontaine.
- Adresse : 2 rue du stade, 88480 ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE
- Date limite d'inscription pour la session #2 : **Dimanche 13 décembre 2026**

Calendrier

Session #1 :

Journée de sélection et de positionnement :	Samedi 31 octobre 2026 de 9h00 à 12h00
Journée 1 :	Dimanche 06 décembre 2026 de 9h00 à 17h00
Journée 2 :	Samedi 06 février 2027 de 9h00 à 17h00
Journée d'évaluation :	Samedi 22 mai 2027 de 9h00 à 17h00

Session #2 :

Journée de sélection et de positionnement :	Samedi 09 janvier 2027 de 9h00 à 12h00
Journée 1 :	Samedi 27 février 2027 de 9h00 à 17h00
Journée 2 :	Samedi 24 avril 2027 de 9h00 à 17h00
Journée d'évaluation :	Samedi 12 juin 2027 de 9h00 à 12h00

Informations sur les formations

Chaque session de formation sera limitée à 12 stagiaires.

Un minimum de 5 stagiaires est requis pour le maintien d'une session.

Si une session présente plus de 12 inscriptions, la limite sera de 2 stagiaires provenant du même club.

Lors de la journée de positionnement, et quel que soit le nombre d'inscrits, nous procèderons à une sélection des candidats. Celle-ci s'appuiera sur vos dossiers d'inscriptions et les examens prévus lors de cette journée. Cette sélection déterminera les candidats non reçus et les candidats reçus en formation.

CONTACT
06 80 57 98 77
formation@lltir.fr

Parc d'Activités
ZAC Belle Fontaine
57185 CLOUANGE

www.lltir.fr

- Les candidats reçus pourront suivre la session de formation.
- Pour les candidats non reçus, la session de formation s'arrêtera à l'issue de la journée de positionnement.

Objectif de la formation

Former des encadrants ayant des compétences leur permettant d'accueillir et de faire découvrir, en toute sécurité, à un public débutant, la pratique du Tir sportif, dans l'objectif de les recruter et de les fidéliser au sein de la FFTir.
Cette pratique recouvre les activités de tir à la cible que ce soit avec les nouvelles pratiques (tir « laser »), ou aux trois principales distances 10, 25 et 50 m ou du tir au plateau.

Conditions d'accès à la formation

Prérequis :

- Être licencié à la FFTir ;
- Être titulaire du certificat de compétences : Capacité à accueillir et conseiller (CAC) ;
- Présenter la licence sportive en cours de validité signée ;
- Être titulaire du certificat de compétences PSC1 ou équivalent (voir annexe) ;
- Avoir au moins 16 ans au début de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale ;
- S'inscrire à l'aide du dossier d'inscription ;
- Présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'animateur ;
- Avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.
- Les stagiaires devront posséder une licence en cours de validité pour le début du premier module de formation en centre.

Organisation de la formation

Cette formation doit respecter les procédures et les contenus des programmes définis en concertation entre le département formation fédérale de la FFTir et les RFL.

La participation aux 3 jours de formation est obligatoire.
La durée globale de la formation alternée est de 64 heures, se décomposant en :

- 3 heures de sélection et positionnement (formation Ligue) ;
- 21 heures de formation initiale (formation Ligue) ;
- 40 heures de formation en alternance (situation d'alternance pédagogique en club).

La participation à la journée d'évaluation est également obligatoire

La journée de positionnement : la demi-journée de sélection et positionnement est obligatoire dans la conception de cette formation. Située en amont du début de la formation (conseillé un mois avant), avant ou après l'obtention du certificat de compétences CAC, elle permet de sensibiliser les futurs stagiaires sur les attentes de la formation. Elle comporte des évaluations portant sur la maîtrise de la sécurité, les connaissances théoriques et pratiques, la pratique personnelle ainsi qu'un entretien individuel de positionnement des candidats.

Ces évaluations permettent de sélectionner et positionner les candidats avant l'entrée en formation.
A l'issue de cette journée un jury se réunira afin de sélectionner les candidats reçus et nos reçus pour la formation.

La compétence à organiser la sécurité de la pratique est un savoir-faire fondamental et transversal à toutes les formations de la FFTir. Elle est normalement acquise à l'issue de la validation du certificat de compétences CAC. La maitrise de cette compétence est vérifiée préalablement à l'entrée en formation lors de la sélection et du positionnement au travers d'une épreuve théorique et pratique.

Les connaissances théoriques et le niveau de pratique personnelle sont évalués au travers d'une épreuve pratique de type « Cibles Couleurs » de niveau blanc. Cette épreuve constitue un élément essentiel de l'évaluation du niveau de départ. Elle consiste à faire passer la cible blanche en suivant le protocole défini par le département formation fédérale. La cible blanche doit obligatoirement être validée lors de la sélection et du positionnement pour permettre l'accès à la formation.

Le stagiaire doit venir sur l'entretien individuel de positionnement avec un projet d'alternance en club réaliste et négocié avec les dirigeants de l'association. La faisabilité pratique de ce projet est évaluée lors d'un entretien réalisé par le RFL ou un membre de l'équipe de formation désigné par le RFL.

La formation en centre : elle est entièrement dévolue à traiter le programme fédéral. Cette partie est au cœur du programme de formation. Elle est traitée par le RFL et les membres de l'ETR. Favorisant les capacités à faire découvrir le Tir sportif en toute sécurité et à se situer au sein de la structure club, elle s'appuie sur des interventions liant théorie et pratique. Elle est notamment destinée à préparer puis à réguler le travail en alternance qui est réalisé au sein du club.

La formation en alternance : elle consiste en un stage en situation dans un ou plusieurs clubs, permettant au stagiaire la mise en pratique au cours de sa formation initiale des actions d'accueil, d'animation et de découverte de l'activité pour un public débutant. Le contenu et les préparations de ce stage serviront de support à la rédaction d'un rapport d'activité de quatre pages au maximum, exigé pour la validation du diplôme. Le « Livret de formation » complété peut faire office de rapport de stage.

La journée d'évaluation : la demi-journée d'évaluation est obligatoire dans le cadre de la validation de la formation. Celle-ci se présentera sous forme d'ateliers.

Matériel : le déroulement de la formation est conditionné au fait que les stagiaires puissent venir avec leurs matériels de tir (équipements, armes et munitions personnels ou prêtés par leur club de tir). Les cibles seront fournies par la ligue organisatrice.

Tutorat : les stagiaires doivent proposer un tuteur issu de leur club. Cette personne doit être volontaire et justifier d'une expérience dans une qualification en rapport avec l'objectif de formation visé au niveau BFA. Ses missions sont détaillées dans le règlement de la formation que vous devez avoir lu pour l'entrée en formation.

Programme de la formation

Le programme est articulé en Blocs de Compétences faisant référence à plusieurs thèmes qui seront développés lors de la formation tant du point de vue théorique que pratique.

A. Capacité à accueillir le public et lui faire découvrir le Tir sportif en toute sécurité.

BC1 – Compétence à organiser la sécurité de la pratique (1 heure) :

Être capable de mettre en place des situations de découverte du Tir sportif en toute sécurité pour les pratiquants occasionnels ou les adhérents des clubs de tir.

BC2 – Compétence à accueillir une personne ou un groupe (5 heures) :

Être capable d'accueillir un public diversifié en âge et en motivation, pour répondre à ses interrogations sur la pratique du Tir sportif de loisir ou de compétition

BC3 – Compétence à faire découvrir le Tir sportif (13 heures) :

Être capable de préparer et de conduire des situations de découverte en plaçant les débutants dans les meilleures conditions de réussite, de plaisir et de sécurité

B. Capacité à se situer en tant qu'animateur au sein de sa structure.

BC4 – Compétence à s'intégrer en tant qu'animateur au sein du club (5 heures) :

L'animateur doit connaître le milieu associatif dans lequel il va évoluer et être capable de communiquer des informations sur certains aspects institutionnels et réglementaires.

Validation de la formation

La validation du BFA sera prononcée par le président de ligue et le RFL, sur proposition du jury plénier qui se réunira à la fin de la session de formation, une fois que le stagiaire aura :

- ☞ Participé à l'ensemble des journées de formation en centre ;
- ☞ Satisfait aux différentes évaluations formatives et certificatives réalisées en contrôle continu des savoirs, savoir-faire et savoir-être ;
- ☞ Participé aux épreuves pratiques « Cibles Couleurs » ;
- ☞ Participé à une compétition officielle ;
- ☞ Validé le compte-rendu du stage en situation.

Le principe de la formation des animateurs de club est basé sur l'acquisition et l'évaluation des compétences théoriques et pratiques attendues pour ce niveau de diplôme.

Le jury plénier aura toute latitude, sur la base de l'étude des outils d'évaluation des compétences, pour proposer la validation, l'ajournement ou donner une dérogation à un stagiaire, en fonction de critères de progression, de motivation et d'investissement.

Participation aux journées de formation : celle-ci est obligatoire. Les stagiaires ne pouvant pas, pour raison médicale (et sur justificatif), participer à l'une ou l'autre des différentes journées, devront suivre la journée concernée lors de la session suivante.

Évaluations formatives : en cours de formation, des contrôles continus théoriques et pratiques obligatoires seront organisés pour permettre aux stagiaires de se préparer aux évaluations certificatives dans les meilleures conditions possibles. Seuls les stagiaires ayant satisfaits aux épreuves formatives pourront se présenter aux épreuves certificatives.

Évaluations certificatives : en cours de formation, des contrôles continus théoriques et pratiques seront organisés pour évaluer et valider les acquisitions des savoirs, savoir-faire et savoir-être. A l'issue de la formation, une journée évaluative sera également mise en place afin d'évaluer ces savoirs.

Épreuve pratique en compétition : cette épreuve est obligatoire, mais non pénalisante. L'épreuve consiste à prendre en compte le score d'un match réalisé dans une épreuve officielle au choix du stagiaire (« Règlement de gestion sportive » – RGS) à l'occasion d'une compétition organisée par le département, la ligue ou la FFTir au cours de la saison ou bien des cinq dernières années.

Épreuves pratiques « Cibles Couleurs » : ces épreuves sont obligatoires. Celles-ci concernent les cibles blanche et jaune et consistent à les faire passer en suivant le protocole défini par le département formation fédérale.

L'intérêt de ces épreuves réside dans le fait que les stagiaires vivent une validation « Cibles Couleurs » et entrent dans le dispositif. La cible jaune doit obligatoirement être validée lors de la formation pour permettre la validation du BFA.

La labellisation « Cibles Couleurs » des stagiaires, c'est-à-dire leur formation au dispositif, est obligatoire durant la formation.

Compte-rendu du stage en situation auprès d'un club : le stage en situation auprès du club devra être validé par le RFL après la transcription de l'avis motivé et de la signature du président de l'association sur le « Passeport formateur fédéral » du stagiaire et à la suite de l'envoi par le stagiaire du rapport d'activité (le « Livret de formation » complété pouvant servir de rapport d'activité).

Le stage en situation est une partie importante de la formation et pourra ne pas être validé s'il apparaît au RFL qu'il n'a pas été réellement conduit.

Matériel nécessaire

- Matériel de prise de note ;
- Votre passeport formateur fédéral ;
- Votre passeport Cibles Couleurs si vous en possédez un ;
- **Pour la journée de sélection :** équipements, armes et munitions pour la pratique à 10 mètres
- **Pour les autres journées de formation :** un message sera envoyé avant le début de la formation.

Le déroulement de la formation est conditionné au fait que les stagiaires puissent venir avec leur matériel de tir (personnel ou prêté par leur club de tir). Le choix de celui-ci est effectué sous la responsabilité des stagiaires.

Les cibles seront fournies par la Ligue.

Fourniture fournie par la Ligue

- Classeur et guide pédagogique de l'animateur ;
- Livret de formation ;
- Passeport du formateur fédéral (si non possédé par le stagiaire)
- Passeport Cibles Couleurs (si non possédé par le stagiaire)
- Classeur et guide du formateur « Cibles Couleurs ».

Coût de la formation

Frais de repas	40,00€
Frais de fournitures pédagogiques	90,00€
TOTAL	**130,00€**

Inscription

Dossier d'inscription à compléter en ligne avec la copie obligatoire du diplôme de Premier Secours Citoyen (PSC) ou équivalent.

CONTACT
06 80 57 98 77
formation@lltir.fr

Parc d'Activités
ZAC Belle Fontaine
57185 CLOUANGE

www.lltir.fr

Comité de sélection

Une fois la date limite d'inscription passée, le comité de sélection se réunira afin d'étudier les différents dossiers reçus et de valider leur recevabilité.

A l'issue de la réunion du comité de sélection l'ensemble des candidats recevront par mail la décision de celui-ci concernant leur inscription avec deux réponses possibles :

- Admis pour la journée de sélection et positionnement ;
- Non admis.

Les Présidents de Club sont priés :

- De communiquer aux potentiels candidats les informations ci-dessus ;
- D'apporter une attention toute particulière aux stages en situation dans leur club ;
- De transmettre aux candidats tout document pouvant leur être utile.

NICOLAS Kateline
RFL – Responsable Formation Ligue
Ligue Régionale de Tir de Lorraine
formation@lltir.fr
06 80 57 98 77